



**Intervention pour la session du 26 novembre 2010
Rapport relatif au DOB, Laurent Martinez**

Monsieur le Président, Chers collègues,

Mon intervention sera brève et je me contenterai dans cette allocution manifester certains motifs de satisfaction que nous avons eus à la lecture du rapport d'orientation budgétaire et m'y arrêter quelques instants.

Comme l'a tout à l'heure expliqué notre président de groupe, nous accueillons avec satisfaction la **création du fonds de co-investissement**.

Grâce à ce fonds, la région se dote d'un outil capable d'apporter l'oxygène dont les entreprises ont besoin pour diversifier leurs activités et favoriser l'émergence des métiers de demain. Ce fonds s'inscrit donc au cœur de la politique industrielle et de la transformation écologique de notre territoire. De surcroît, en favorisant l'innovation, il répond efficacement à l'évolution du Plan Régional de Redéploiement Industriel, le P2RI.

Pour autant, la conditionnalité des aides, du suivi et de l'évaluation devra être très consciencieusement étudiée, afin de travailler concrètement à une meilleure prise en compte des enjeux du développement durable. C'est en ce sens que mon collègue Jean-Philippe Magnen était déjà intervenu sur ce même sujet lors de la session du budget supplémentaire *« le projet même de l'entreprise doit apporter un bénéfice au territoire et à ses habitants ; il doit être profitable durablement à l'intérêt général de toutes et de tous et dans ce cadre il doit répondre aux grands enjeux sociaux et environnementaux »*

Dans cette idée, je tiens à rappeler l'immensité des chantiers qu'il nous reste à mettre en œuvre pour faire en sorte que chaque Euro dépensé soit un Euro utile à la reconversion sociale et écologique de notre territoire.

Les travaux engagés par la Commission Régionale d'Evaluation et de Suivi des Aides, la CRESA, doivent accélérer la mise en place d'une réelle **conditionnalité**. Evitons la reproduction d'une nouvelle « coquille vide » ... séduisante par les mots, mais peu aboutie dans les actes.

Je souhaite cependant préciser, comme nos prédécesseurs écologistes à la Région l'ont proposé, que son application doit pouvoir se faire de manière progressive : il apparaît en effet peu utile d'associer le versement des aides régionales à des critères de responsabilité sociale et environnementale ... sans réfléchir aux dispositifs permettant aux bénéficiaires de répondre à ces critères !

En matière **d'achats responsables** enfin : nous souhaitons que la Région se donne plus systématiquement les moyens d'inscrire une clause d'insertion dans les contrats passé avec les entreprises. Cette clause est encore trop souvent perçue comme un gadget optionnel ... séduisant par les valeurs qu'il véhicule certes, mais un peu complexe à mettre en œuvre. Nous avons les compétences et les outils pour le faire, n'ayons donc pas peur de cette complexité.

Monsieur le Président, chers collègues, j'ai confiance en la capacité de notre majorité à répondre à ces nouveaux défis. Mais sachez que je suis également impatient de voir se concrétiser ces chantiers à l'aune d'une nouvelle année de mandat. Le budget 2011 devra donc confirmer notre volonté de donner de l'ampleur à notre projet politique.

Je vous remercie